

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**PRESENTS:** Jacques ARTHUR, Joëlle AUMONIER, Béatrice AVRIL, David BODIN, Frédéric BOUET (directeur CSC), Rolland COLLOT, Jacques DUBE, Sylvie DUPUIS DULUC, Fanny JESIORSKY, Gérard MACKE, Jean-Michel MINIOT, Sylvie MINIOT, Rémy PERRIN, Jean-Paul RICHET, Alain ROBERT, Philippe RONDONNET.

**Co-Présidente :** Gaëlle MANGIN.

**Elus municipaux :** Jacques TAPIN, Nicolas MARJAL, Christophe POIRIER.

**Excusés :** Françoise BUREAU, Amaury BREUILLE, Agnès CANTIN, Florian DESCOURTIEUX, Sylvie DUBUC, Claude EPAMINONDAS, Gaëlle FLEURY, Danièle GANDILLON, Guillaume JUIN, François LECHAT, Francis MATHIEU, Alain PIVETEAU, Jacques THOLLET, Gérard ZABATTA.

**Absents :** Ghislaine BERTHEAU, Jean-Louis CASSETTE, Emilie DUDOUIT, Francette GIRAUD, Jean-Michel GOMEZ-TEIXEIRA, Isabelle LABROUSSE, François NAUD, Valérie NICOLE.

**Agents municipaux :** Laurence FAUCON (directrice des Vies Participatives).

\*\*\*\*\*

Rappel de l'ordre du jour :

**1/ Réorganisation de la Direction « Accueil et Formalités Citoyennes », présentée par Christophe POIRIER et Jacques TAPIN, Adjoint au Maire**

**2/ Point sur les dossiers en cours,**

**3/ Projets à venir pour 2011.**

\* \* \* \* \*

### **1/ Réorganisation de la Direction « Accueil et formalités citoyennes », présentée par Christophe POIRIER et Jacques TAPIN.**

Jacques TAPIN rappelle le contexte de la prise de décision et les échanges qui ont eu lieu :

- comité technique paritaire : pour que les agents soient les premiers informés de la réorganisation de leur direction,
- organisation d'une réunion de bureau extraordinaire pour Saint Florent,
- échanges d'informations individuels avec les co-présidents de chaque quartier et les Centres Socio Culturels,
- information faite au CCIQ,
- débat en commission municipale,

- délibération prise au conseil municipal d'octobre 2010

Christophe POIRIER indique que la décision de réorganisation s'est prise dans le cadre d'un bilan de fonctionnement des mairies de quartier, en lien avec la mairie centrale, après 10 ans d'existence. De grosses disparités sont alors apparues dans la fréquentation des mairies de quartier, certaines d'entre elles (dont St Florent) n'ayant une fréquentation que de 4 à 5 personnes par jour. Par ailleurs, d'autres éléments sont entrés en ligne de compte :

- l'apparition des passeports biométriques qui ont nécessité de revoir l'organisation de la direction formalités,
- avec la révision générale des politiques publiques (RGPP), l'Etat cherche à réduire le personnel dans les préfectures et à transférer la charge aux collectivités. La ville de Niort a souhaité procéder aux ajustements en maintenant le personnel : il n'y a pas de suppression de postes. De plus, certains agents municipaux affectés dans les mairies de quartier étaient en souffrance du fait de leur isolement géographique et managérial. Enfin, un accent particulier sera mis sur les services à domicile, pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Echanges avec les conseillers de quartier :

Une pétition est remise aux élus protestant contre la fermeture de la mairie de quartier.

Plusieurs remarques :

- pourquoi ne pas avoir procédé à une expérimentation d'une ouverture deux fois par semaine, au lieu d'une fermeture définitive ?
- une possibilité de télétravail a-t-elle été étudiée à partir des mairies de quartier ?
- un service à domicile n'est-il pas plus coûteux qu'un agent des mairies de quartier, à proximité ?
- il est dommage de priver le quartier d'un service de proximité.

Réponses apportées :

- le télétravail ne résout pas l'isolement des agents,
- l'expérimentation d'une ouverture partielle a été faite au quartier nord et n'a pas été concluante,
- enfin, les usagers du service public ont de plus en plus recours aux services en ligne : la proximité évolue.

## **2/ Point sur les dossiers en cours : par Gaëlle MANGIN et Laurence FAUCON.**

### **☞ Requalification des espaces François d'Orbay et du carrefour St Jean d'Angély/Jean Moulin :**

#### **Pour mémoire :**

- estimation de la requalification de l'espace François d'Orbay : 9 295.31 € TTC, dont 2 740 € de travaux de mobilier urbain (fourniture et pose de bancs et lisses en bois),
- estimation de la requalification du carrefour St Jean d'Angély/Jean Moulin : 23 909.83 € TTC, dont 455 € de travaux de mobilier urbain (pose de bancs et lisses en bois).

Lors du conseil de quartier de St Florent du 23 septembre, les conseillers ont voté une enveloppe de principe de 33 300 € pour la requalification de ces deux espaces. Cela signifie que le principe d'une enveloppe de 33 300 € - 3 195 € (coût total du mobilier urbain) = 30 105 € reporté en 2011.

### **☞ Poteau ERDF au carrefour des rues St Symphorien/Berthet :**

Etant donné qu'une suppression de poteau coûte trop cher, la Direction des Espaces Publics propose d'inverser les STOP. C'est-à-dire, les placer rue St Symphorien et laisser la priorité aux véhicules venant de la rue Berthet.

Réponse : l'inversion des stop n'est pas une solution viable. Le devis de suppression du poteau doit être communiqué au conseil de quartier.

### **☞ Carrefour Tardy/St Symphorien:**

Les travaux sont bloqués par les conditions météo qui empêchent de réaliser le revêtement final. Il s'agit d'un enrobé spécial, avec un bitume beaucoup plus sensible au froid que celui des enrobés classiques. Le service guette les améliorations météo, mais ne peut pas garantir une fin de chantier avant la fin de l'année. Il faut préciser aussi qu'un retard a été pris en raison des conflits sociaux qui ont paralysé les approvisionnements en carburant et en bitume.

Vérifier le circuit des poids lourds

### **☞ Place Georges Renon: stationnement en épi + sens de circulation autour de la place :**

La mise à sens unique est à l'étude et ne présente pas de difficulté particulière. Il peut être envisagé une mise en oeuvre au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Pour la concertation des riverains, le conseil de quartier peut donner son avis, mais une petite enquête riverains ne paraît pas inutile.

Quant aux modifications de stationnement, l'étude est en cours, mais ce n'est pas aussi simple que le sens unique (pas sûr qu'on y gagne en capacité, état général du revêtement, ... etc).

Actuellement, les boulistes et les riverains se stationnent automatiquement en épi.

Mettre en route l'étude.

### **☞ Aménagement Avenue St Jean d'Angély :**

Six cases rouges seront créées et une sera supprimée. Il y aura donc sur le secteur un total de sept cases rouges à proximité immédiate des commerces. Pour ce qui est de la case pour les personnes à mobilité réduite à créer, son coût est estimé à 6 425 € TTC. Sa création engendrera une réduction très importante du trottoir à cet endroit. Ce dernier passera de 3.5m à 1.5m, ce qui est le minimum acceptable règlementairement. Son positionnement le situera à 25m de la porte du demandeur, mais il est à noter qu'une case est aujourd'hui existante aux normes, et accessible à 40m de la même porte.

Le conseil de quartier doit se prononcer ce soir sur le financement de la case pour les personnes à mobilité réduite (par fiche bleu).

L'aménagement est toujours contesté car jugé inefficace et ayant des conséquences sur la fréquentation des commerces de proximité.

Après une longue discussion, il est convenu de revoir les modalités de l'aménagement et d'organiser une réunion avec les parties prenantes. Cette réunion a été organisée et fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Autres sujets abordés :

- pourquoi pas un parking sur la friche Depoutot ? Y a-t-il un projet ?,
- poteau sur la piste cyclable, vers l'Avenue de la Rochelle : le déplacer car il est gênant pour les cyclistes. Après CQ, des renseignements ont été pris, le poteau sera déplacé.

### **3/ Projets à venir pour 2011, par Gaëlle MANGIN.**

Projet n°1 : travail sur la réfection de la rue Victor Schoelcher.

Ce projet est global. Toutefois, le conseil de quartier devra s'engager dès maintenant sur deux exercices budgétaires, la séparation pouvant s'effectuer à la limite du parking et des immeubles. Estimation total du projet : 150 000 €

Projet n°2 : réfection de la Grand rue de la Tranchée + cheminement piétons.

Il n'y a pas de demande de riverains à ce jour.

Estimation du projet fin 2008/début 2009 à environ 70 000 €.

Projet n°3 : réfection de la cour du CSC + toilettes + éclairage.

Projet possible déjà identifié sur le budget de fonctionnement : mémoire autour des Usines Rougier.

***La priorité choisie par le conseil de quartier est la réfection de la cour du CSC, en plus de l'engagement déjà pris en 2011 sur les espaces verts Allée F. d'Orbay et au Carrefour St Jean d'Angély.***

#### **PROCHAINES REUNIONS**

<b>Bureaux</b>	<b>Conseils de Quartier</b>
<b>Mardi 15 mars, 18h30 CSC</b>	<b>Mardi 5 avril, 20h00, CSC</b>
<b>Mardi 3 mai, 18h30, Mairie Quartier</b>	<b>Jeudi 23 juin, 20h00, CSC</b>